



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche 20 juin 2021	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 12 : Dégagé (Temp : 28 C)		Venteux: 10 km/h (Sud)		
État de la piste	Courses 1 à 12 : Nuageux (Variante 0 sec)				
Nombre de courses	12	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales	96/101
Total des paris mutuels	167 430 \$				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	Stiff, AI (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Retrait anticipé (inadmissible et devra se qualifier) de SIR A de la Course 10.
- Retrait anticipé de BIG GER (inadmissible; le propriétaire n'est pas titulaire d'une licence en bonne et due forme) de la quatrième course et SILVERADO (inadmissible, pas de test de Coggins valide) de la huitième course.
- Retrait anticipé (autre) de STOLEN A de la Course 8.

Courses :

- Stephane Brosseau a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Le conducteur du numéro 1 THE LIGHT SPEED, Guy Gagnon, a reçu une mise en garde concernant sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. Rien à signaler.
 4. Examen du bris d'allure du numéro 5, BONITAS SUNSHINE (Stéphane Pouliot), après le poteau au ¾ de mille; alors qu'il était en bris d'allure, le 5 a causé une interférence

au n° 2, DE CHAIRMAN, au numéro 4 BILLY BAYAMA et au numéro 7 JAZZ BEACH. Aucun classement nécessaire, car le numéro 5 a terminé septième (dernier). Rien à signaler.

5. Rien à signaler.
6. Examen du départ concernant le numéro 8 JOURNALISTIC (Philip Reid); avant le départ, M. Reid a permis à la tête de son cheval d'aller au-delà de l'extérieur de la barrière, mais était en position derrière la barrière lorsque le juge au départ a relâché le peloton; aucun avantage gagné et aucune infraction. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Le conducteur du numéro 9 MACHO POLO, Melanie Plourde, a reçu une mise en garde concernant sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
10. Discussion sur les procédures de départ avec le juge au départ Steve Skene. Après la course, le numéro 2 SOS JUSTIFIÉ (Richard Simard), qui a terminé 7^e (dernier), a été examiné par le vétérinaire de la CAJO qui a signalé que le cheval était asymptomatique. Rien à signaler.
11. Rien à signaler.
12. Rien à signaler.

Réclamations : Aucune